République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 14
Votants:15
Convocation le : 18/02/2025

Séance du mercredi 26 février 2025

vingt-six février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : Carine GANDREY, Robert JOANIN, Michelle MAY, Auriane GOURBEYRE, Robert MASSON, Christiane DUCLOS, Jean-Michel MARIANI, Daniel JAY, Catherine MEYNIEL, Guillaume PEYCELON, Jacques MARECHAL, Guy BAROU, Pascal MEFTAH, Aurélie DEMEURE

Représentés : Sylvaine MASSACRIER représentée par Aurélie DEMEURE

Absents et Excuses :

Secrétaire de séance : Pascal MEFTAH

Objet de la délibération :

VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025 DE_003_2025

Vu le Code Général des collectivités territoriales
Vu le Code Général des Impôts

Madame Michelle MAY, adjointe aux finances, propose de ne pas modifier le taux des taxes directes locales pour l'année 2025 et de les maintenir comme suit :

- **Taxe foncière "bâti" : 26.50%**
- **Taxe foncière "non bâtie" : 31.49%**
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logement non occupé : 8.30%**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le taux des taxes directes locales.

Fait et délibéré
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY

Date de transmission de l'acte: 27/02/2025
Date de reception de l'AR: 27/02/2025
042-214200875-DE_003_2025-DE
AGEDI